



Pose de panneaux solaire et achèvement des travaux

Par **tchoua**, le **28/01/2009** à **23:05**

Bonjour,

il y a environ 2 mois , j'ai fais poser des panneaux solaire sur ma toiture.

Lors de la pose les poseurs ont étaient obligés de casser le rebord de ma toiture. Cette intervention n'avait pas était prévue par le commercial.

Aujourd'hui je me retrouve avec ma toiture cassée sur le bord sur environ 10m et le tout banché pour éviter que la pluie ne rentre .

Après plusieurs contact avec l'entreprise avec qui le contrat a était signé, celle ci reconnait qu'il doivent prendre en charge la réparation,mais à ce jour je n'ai aucun contact de leurs services .

Aussi à je ne sais plus comment me sortir de cette situation .

Si vous avez un conseil à me donner, il sera le bien venu, car je ne sias plus comment faire .

Merci

Pierre-jean

Par **gloran**, le **02/02/2009** à **01:03**

Avez vous pris des photos des poseurs cassant le rebord ?
De quelles preuves disposez vous ?
Que dit le contrat signé exactement ?
Avez vous déjà écrit en recommandé avec avis de réception et si oui qu'avez vous dit ?
(pour info, toujours échanger en recommandé AR dans les cas de litige ou pré-litige, courrier simple ou téléphone à banir car ne faisant pas foi juridiquement).